

Appel à la mobilisation

Guerre de Civilisation : Pour l'année Louis XIV, sauvons Versailles du « métissage colonial » anglo-saxon des jardins Le Nôtre !

Comment expliquer le scandale des scandales de l'année Louis XIV : le massacre du Bosquet du Théâtre d'Eau, préféré du roi jusqu'à sa mort, et merveille de « jardin à la française » pour lui substituer – au nom du Progrès –, sa pure négation « à l'anglaise » avec des bancs à pique-nique, pompeusement déclarée : « création contemporaine » ?



L'authentique Théâtre d'Eau « à la française » Sa contrefaçon : l'anti-Théâtre d'Eau « à l'anglaise »

C'est le 11 mai 2015 que le Président Pégard doit inaugurer, sous la même dénomination *contrefaisante*, cet anti-Théâtre d'Eau ⁽¹⁾, « transformant les scènes de théâtre (ou dansait Louis XIV) en plans d'eau ». C'est une sorte de parc à l'anglaise d'imposture ayant défiguré le lieu à coup de bulldozers, pour y installer une décoration de foire ridicule à boules, singeant les pas de danse du Roi-Soleil et dénommé « Belles danses », dans un espace vert « design » (courbe). Il prétend s'inspirer de l'œuvre de Le Nôtre (rectiligne), alors qu'il en est la pire dérision en osant même inverser son orientation par rapport au soleil, de nord-sud à est-ouest. Tout ceci « au nom du respect de Louis XIV et de Le Nôtre (J.-M. Othoniel) ! Au comble du ridicule et de la niaiserie, Louis Benech, se faisant à la fois génie et roi, rien que ça, se targue d'« inscrire sa création dans la ligne de Le Nôtre (sic) en réinterprétant le théâtre d'Eau voulu par Louis XIV (sic) » ... Quant à lui, le jardinier en chef Alain Baraton, qui s'était donné cet hiver des postures de résistant à l'art new-yorkais de Koons ⁽²⁾ (alors qu'il n'avait rien fait !), pour justifier le massacre « contemporain » du Théâtre d'Eau est allé jusqu'à déclamer béatement : « Versailles ne doit pas cesser de vivre. Il ne faut pas que les jardins soient des hangars à culture ⁽³⁾ (sic) ! ». Comment expliquer l'infamie d'une telle intrusion forcée de l'art « contemporain » à Versailles ? Une mutilation haineuse de l'enchantement du lieu placée sous le signe de la mort, violant effrontément la Convention de Venise et – suprême honte pour la République française ! – inversant la politique de restauration des Conservateurs et du mécénat des Amis américains de Versailles de C. Hamilton jusqu'en 2005 !

1) La nouvelle politique culturelle placée sous le signe symbolique de la mort. Depuis son arrivée à Versailles, dans ses Communiqués, la *Coordination Défense de Versailles* n'a cessé de dénoncer la scénarisation systématique de la mort imposée à Versailles par C. Pégard :

- 13 juin 2013 : « DERNIER ACTE MANQUÉ DE C. PÉGARD À VERSAILLES : LA SCÉNOGRAPHIE MACABRE DE L'EXPOSITION G. PENONE. La 1^{ère} exposition Pégard est une allégorie de la crise, du chaos de l'inversion des valeurs d'art, de nature et de civilisation, (...). N'est-ce pas préfigurer la propre mort d'un Régime mortifère. (...) LE MESSAGE DE MORT DE PENONE. SYMBOLE POLITIQUE MACABRE. « Cette exposition c'est la mort ! » s'est écrié une visiteuse en découvrant la « tempête » Penone.

¹ Du paysagiste Louis Benech et du décorateur à boules Jean-Michel Othoniel

² Alain Baraton. Un jardinier en colère. *Le Télégraphe*, 4 janvier 2015,

³ *Europe 1*, 21 h 19, le 5 mai 2015.

C'est le scandale de l'année Le Nôtre ! L'évidence que le message de Mort de Penone est l'inverse du Message de Vie de Le Nôtre ! Sa mise à mort » ;

- 7 septembre 2014 : « VERSAILLES, LA MISE À MORT DE C. PÉGARD DEVANT LA TOMBE DE LE NÔTRE. L'art est la grille de lecture symbolique sans faille d'une société, de ses valeurs et de sa politique. En cette rentrée politique 2014, la coïncidence entre l'exposition du vide, du sud-coréen-new-yorkais Lee Ufan, et la révélation du vide politique du Président, apporte la plus éclatante illustration de cette grille de lecture art-politique dans le symbole de « *La tombe hommage à André Le Nôtre* » de Lee Ufan, massacrant à mort le chef d'œuvre du Bosquet des Bains d'Apollon » ;
- 26 août 2015 : LE ROI EST MORT. Exposition thématique macabre annoncée par le château, première du genre : « *de la mort, de l'autopsie et des funérailles de Louis XIV* » jusqu'à celle de Kennedy... (sponsor anglo-saxon oblige !), qui « *s'ouvrira sur la survie de ce rituel, depuis la Révolution jusqu'à l'époque contemporaine. La scénographie, véritable opéra funèbre orchestré par le metteur en scène d'opéra Pier Luigi Pizzi* ».

C'est dans ce contexte de *danse macabre*, le 14 avril, à la veille de l'inauguration du Théâtre d'Eau « *contemporain* » qu'éclate la nouvelle de la condamnation pénale de la nouvelle présidence : « *Le château de Versailles condamné à 120 000 € d'amende après la mort d'un ouvrier* ⁽⁴⁾ ». Pour le procureur « *il y a eu une faute caractérisée au regard du code du travail* », un défaut d'organisation administratif. Qui ne verrait dans cette rencontre symbolique de la mort et d'un défaut d'administration – un dérèglement – plus qu'une coïncidence ? À force de jouer au « *décalé* », à « *l'inversion des valeurs* », au mépris des règles de l'art, caractéristique de l'art new-yorkais, à la scénarisation de la mort et de la « *tombe de Le Nôtre* », une sanction toute symbolique !

2) Viol de la charte de Venise. En présidant à la substitution (sous le même nom !) d'une réalisation – totalement nouvelle et même « *négatrice* » – à la place du Bosquet historique, ainsi mis à mort, au lieu de le restaurer pour le faire renaître, C. Pégard a fait *strictement l'inverse* de ce que prescrit cette Charte qui stipule : « *Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité.* » La lecture de ses articles donne la mesure du viol de la charte :

« *La notion de monument historique (...) s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle (article 1). La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire (article 3). La conservation d'un monument implique celle d'un cadre à son échelle. (...) toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits (article 6). Le monument est inséparable de l'histoire dont il est le témoin et du milieu où il se situe (article 7). La restauration (...) a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales (article 9) (...) afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire (article 12). Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant (article 13). Fouilles. Les sites monumentaux doivent faire l'objet de soins spéciaux afin de sauvegarder leur intégrité (article 14). En outre, toutes initiatives seront prises en vue de faciliter la compréhension du monument mis au jour sans jamais en dénaturer la signification » (article 15).*

Au vu du viol de ces obligations de respect de l'intégrité du monument historique du Théâtre d'Eau, autant dire que C. Pégard est dans la grande tradition du Mensonge d'État lorsqu'elle ose prétendre, rigoureusement à l'inverse de la Vérité : « *On est devant de l'art contemporain certes, mais rien ne trahit l'Histoire* ». En France, contrairement aux États-Unis, le mensonge n'est pas illégal !

⁴ Le Parisien. <http://www.leparisien.fr/versailles-78000/le-chateau-de-versailles-condamne-a-120-000-eur-d-amende-apres-la-mort-d-un-ouvrier-14-04-2015-4691995.php>

3) Inversion de la politique de restauration. Faire renaître l'authentique Théâtre d'Eau était l'intérêt tant de l'Art que de la France pour préserver l'inestimable trésor unique d'harmonie, d'intégrité et d'enchantement d'ensemble, des jardins Le Nôtre faisant l'admiration du monde entier. C'était la loi et c'était possible ! Le massacre du Bosquet privilégié de Louis XIV est d'autant plus scandaleux qu'à deux pas, la renaissance du Bosquet des Trois Fontaines à l'identique (ci-après), lui, venait d'être accomplie avec succès et par des Américains.... ! Le massacre du joyau de Le Nôtre est une totale inversion de la politique de conservation du patrimoine rendue possible par la nomination de Présidents (politiques ...) à la place des Conservateurs (professionnels).



D'un côté C. Pégard se glorifie d'introduire l'art « contemporain » à Versailles et de l'autre elle fait dire sur le site du château : « *Ce projet a été imaginé dans une volonté permanente de respect des lieux et de leur histoire. En effet, cette création sera totalement réversible : tous les ouvrages maçonnés et hydrauliques encore présents seront conservés et tous ceux conçus aujourd'hui seront réalisés en sur-œuvre* ». Paroles trompeuses démenties par J.-M. Othoniel ayant avoué sur Europe 1, le 5 mai 2015 : « *Qu'est-ce que c'est de faire une œuvre pour toujours à Versailles !* » Comme l'avait annoncé J.-J. Aillagon, comme l'avait démontré la CDV dans son MANIFESTE INTERNATIONAL DE VERSAILLES CONTRE L'ALIÉNATION MONDIALE DU MÉTISSAGE COLONIAL NEW-YORKAIS, du 14 septembre 2010, la finalité de la nouvelle « politique » est d'installer durablement l'art contemporain de « métissage colonial » new-yorkais à Versailles. Son but est de détruire la suprématie culturelle de la France, dont Versailles est

le symbole hégémonique, en le mélangeant aux « *ready-made* » de bazar anglo-saxon pour casser l'intégrité fascinante de son modèle, pour faire croire que la production métissée d'école anglo-saxonne serait le *nec plus ultra* de l'art ayant relégué l'Art français au rang d'antiquité et pour installer à sa place l'hégémonie du « *soft power* » anglo-saxon !

Appel à la Mobilisation générale

Réarmer l'intelligence, c'est comprendre la raison géopolitique du massacre du Théâtre d'Eau. Le Jardin Le nôtre « à la Française » est l'image symbolique même du « *modèle français* » : culturel, intellectuel et politique ⁽⁵⁾. L'objectif de la Guerre de Civilisation déclarée à la France à Versailles en 2008 ⁽⁶⁾ s'affiche effrontément dans la substitution du « modèle anglo-saxon » au « modèle français ». Une telle trahison de la France, dénoncée par De Gaulle et Mitterrand, donne la mesure de l'inféodation des dirigeants français au dictat anglo-saxon. En massacrant le modèle français, dans son symbole emblématique faisant l'admiration du monde entier, c'est l'âme qu'ils veulent tuer en en faisant un parc d'attraction mercantile, un espace troisième âge ! C'est le but de la guerre déclarée par Jeff Koons à l'Art, à l'intelligence et à la Civilisation. S'attaquer au Beau est le premier maillon de la démoralisation. Saboter l'intégrité de Versailles – poinçon universel du Beau – pour mettre au même plan l'horreur new-yorkaise, c'est casser l'hégémonie du modèle d'excellence de l'art classique « à la française » pour lui substituer le « standard » anglo-saxon et assurer ainsi la dictature de sa Barbarie sur les ruines de la Civilisation Européenne et de ses valeurs civilisatrices ! Tel est l'enjeu et le défi de la Guerre de Civilisation du massacre du Théâtre d'Eau : la destruction du « modèle culturel » est le premier maillon de la servitude !

La *Coordination Défense de Versailles* et Bertrand de La Roncière (auquel nous devons l'installation de la statue de Louis XIV sur la place d'armes), aux termes d'une lettre ⁽⁷⁾, adressée au Président Pégard lancent un appel à tous ceux qui refusent cette servitude et sont prêts à apporter leurs armes de combat et leur contribution au combat de sauvegarde (juristes, écrivains, historiens, jardiniers, artistes, etc.) à rejoindre l'association de protection et de *restitutio in integrum* des jardins de Versailles en cours de création, en répondant à l'adresse courrierposte@orange.fr

Arnaud-Aaron Upinsky

Président de l'UNIEF/Coordination Défense de Versailles

© Upinsky

⁵ Cf. Communiqué du 8 janvier 2014 : LA RÉVÉLATION DE L'ANNÉE LE NÔTRE 2013 : LA RÉPUBLIQUE IDÉALE DU ROI SOLEIL,

⁶ Cf. Lettre du 16 juillet 2008 au Ministre de la Culture Christine Albanel.

⁷ 10 avril 2015